

Saint Préjet d'Allier



Bulletin municipal
2018

Chers amis,

Au cours de l'année 2018 des investissements importants ont été réalisés par la commune, avec notamment des travaux conséquents à La Bastidette, à Champagnac, au Bourg et sur les voies communales autour du Mazel, du Peuch et de Rouzaires.

Les travaux du bourg auront duré plus de 6 mois et se termineront avec la finalisation des accotements au début de l'année prochaine. Tous ces travaux ont beaucoup mobilisé l'équipe municipale. Ils ont occasionné aussi des désagréments pour les riverains. Je les remercie pour leur patience. Nous allons très bientôt pouvoir profiter des aménagements réalisés.

2018 c'est aussi l'année du centenaire de la fin de la première guerre mondiale.

37 jeunes de notre commune y ont laissé la vie. Ce chiffre m'impressionne toujours et me rappelle combien nous avons de la chance aujourd'hui de vivre en paix avec les pays voisins. Notre devoir était de leur rendre hommage en les nommant chacun le jour de la commémoration devant le monument aux morts, mais aussi dans le cadre de l'exposition qui leur a été consacrée ou lors du spectacle de théâtre proposé en fin d'année. Ce spectacle de théâtre où des figurants de la commune ont accompagné des acteurs professionnels a été un très grand moment.

Je voudrais ici remercier toutes celles et ceux qui ont participé à ces différentes manifestations.

En 2019 les principaux travaux se dérouleront à La Bastide, en partenariat avec la communauté d'agglomération du Puy-en-Velay qui, suite au transfert de la compétence eau potable et assainissement imposé par le législateur, réalisera les investissements prévus, notamment la construction d'une station d'épuration.

Par convention avec la communauté d'agglomération, les travaux d'entretien courant pour l'eau potable et l'assainissement ainsi que les relevés des compteurs pourront toujours être réalisés par nos employés communaux.

Une nouvelle année commence, le monde évolue vite, très vite.

Plus que jamais nous devons continuer à être vigilant pour que notre commune ne reste pas en retrait, notamment des évolutions technologiques et sociétales qu'apportent le numérique et les nouvelles formes de mobilité.

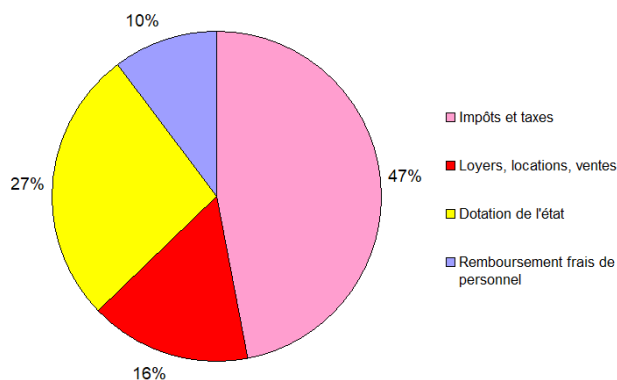
Je vous souhaite à toutes et tous une bonne et heureuse année 2019.

J-Claude Morel

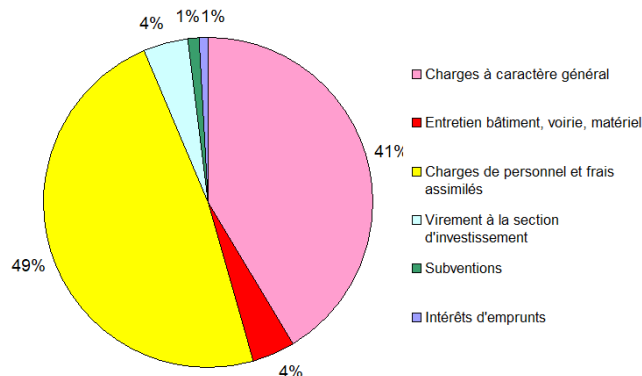
Le budget général:

Fonctionnement: 425 198,00 €

Recettes:

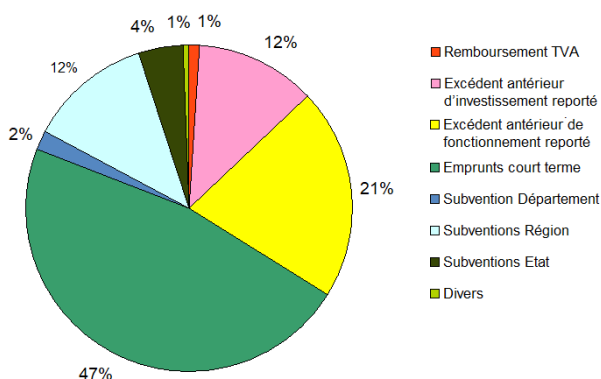


Dépenses:

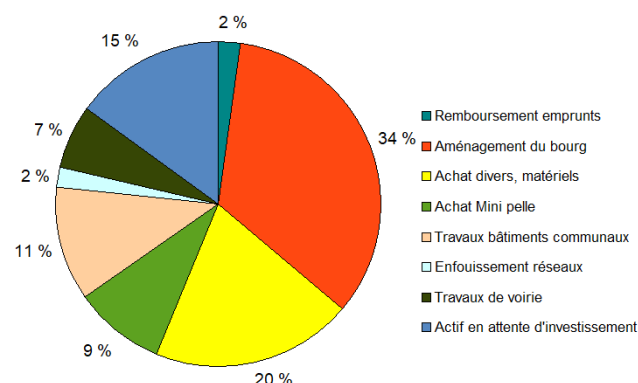


Investissement: 638 989,23 €

Recettes:

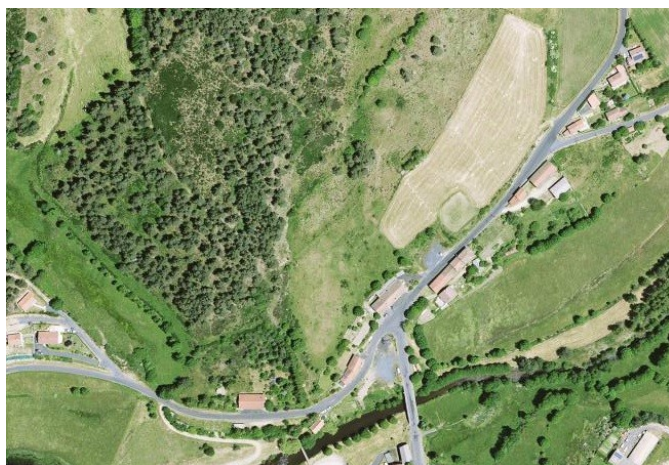


Dépenses:



Nos principales réalisations en investissement en 2018:

- Dernière tranche des travaux d'aménagement du bourg:



La dernière tranche des travaux d'aménagement du bourg avait commencé en 2017 par des travaux de terrassements réalisés par le département de la Haute-Loire. Ces travaux d'aménagement du secteur de Pannessac se termineront au début de l'année prochaine avec la réalisation des revêtements sur la chaussée et sur les accotements.

Les réseaux d'eau potable, d'eaux pluviales, d'eaux usées ont été repris et les réseaux électriques et téléphoniques ont été enfouis. Ces travaux sont subventionnés par l'État,

le Département de la Haute-Loire, le syndicat départemental d'énergie et la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Coût prévu de l'opération: 546 160,16 € TTC
Reste prévu à la charge de la commune : 155 527,76 € H.T

- Acquisition d'une mini-pelle :

Une mini-pelle de modèle JCB 48 Z1 avec Brise-Roche Hydraulique a été achetée pour permettre la réalisation de travaux de terrassements, d'enfouissements ou de réparations de réseaux par les employés communaux.

Cet engin a été subventionné à 80 % par la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Coût de l'opération: 49 900 € H.T

Reste à la charge de la commune : 9 980 € H.T



- Réfection de voiries communales sur le secteur du Mazel, Le Peuch et Rouzaires :

Le reprofilage des voies communales autour du Mazel, du Peuch et de Rouzaires a été réalisé. Un enduit généralisé de finition sera ensuite réalisé au printemps prochain.

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de l'entretien régulier qui doit être fait sur la voirie communale afin d'assurer son bon état. Ils sont subventionnés à 80 % par l'État et la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Coût prévu de l'opération: 83 118 € H.T

Reste prévu à la charge de la commune :

16 623,60 H.T



- Raccordement du restaurant « Les Fauvettes » au réseau de chaleur et amélioration de l'isolation du bâtiment :

Une chambre froide a été installée au restaurant « Les Fauvettes » au début de l'été 2018. Le raccordement au réseau de chaleur a été réalisé à l'automne. Enfin, début 2019 les menuiseries seront remplacées et l'isolation du bâtiment sera réalisée.

Ces travaux étaient nécessaires pour permettre une exploitation de l'établissement en toutes saisons dans de bonnes conditions.

Ces travaux sont subventionnés à 80 % par la région Auvergne-Rhône-Alpes.



Coût prévu de l'opération: 84 695,26 € H.T

Reste prévu à la charge de la commune : 16 939,05 € H.T

- Enfouissement de réseaux à Champagnac et à La Bastidette :

L'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques à Champagnac a été confié à l'entreprise Cégelec. A La Bastidette, le chantier a été réalisé par les employés communaux. Dans les deux cas, la collecte des eaux pluviales qui se déversaient sur la voie publique a été réalisée. La chaussée a également été reprise ponctuellement. L'enfouissement des réseaux à Champagnac a également permis de répondre à la problématique de baisses de tension électrique sur le réseau. Ces travaux sont pris en charge en partie par le syndicat départemental d'énergie de la Haute-Loire.

Coût de l'opération, hors travaux en régie: 88 162,52 € TTC
Reste à la charge de la commune : 55 465,29 € H.T

- Réalisation de crépis à la maison des associations et à un logement communal :

Nous avons vu pendant longtemps les parpaings disgracieux de la maison construite initialement par Georges Giral ainsi que ceux du garage du logement communal Féminier. Nous avons pu, au printemps dernier, faire réaliser le crépis de ces deux bâtiments avec des teintes proches des maisons voisines. Ces travaux ont été subventionnés à 74 % par le département de la Haute-Loire et grâce à la réserve parlementaire du sénateur Olivier Cigolotti.



Coût de l'opération: 9 192 € H.T
Reste à la charge de la commune :
2 389 € H.T

- Acquisition de jeux pour enfants :

Nous avons remplacé les jeux d'enfants présents sur la commune, ceux situés à côté de la place de la mairie mais aussi ceux du complexe touristique. Nous en avons profité pour étoffer les types de jeux proposés avec notamment l'installation d'une tyrolienne. Ces jeux pour enfants ont été subventionnés à 80 % par la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Coût de l'opération: 44 488 € H.T
Reste à la charge de la commune :
8 897,60 € H.T



- Travaux d'amélioration du rendement du réseau d'eau potable :

Un diagnostic du réseau d'eau potable a été réalisé et des recherches de fuites ont été effectuées. Le rendement du réseau d'eau potable est de 84 % à ce jour. Il était de 40 % lors du précédent diagnostic réalisé en 2002. Le diagnostic réalisé cette année a permis notamment de nous indiquer qu'il y a une petite fuite dans le bourg. Nous ne pouvons pas pour le moment la localiser avec précision. Des mesures acoustiques vont être réalisées pour la trouver. Ces travaux ont été subventionnés à 75% par l'agence de l'eau Loire-Bretagne.

Coût de l'opération: 45 305 € H.T
Reste à la charge de la commune : 11 326,25 € H.T

- Lâché de brochets dans le barrage :

Pêche de plus en plus appréciée, la pêche de carnassiers se développe. En partenariat avec l'AAPPMA de Saugues et la fédération départementale de pêche de la Haute-Loire, un lâché de jeunes brochets a été réalisé fin novembre 2018 dans le barrage.

L'amélioration de leurs conditions de reproduction devra ensuite être envisagée.



Coût de l'opération pour la commune: 300 € TTC

Les projets pour 2019 en investissement:

- Réalisation de travaux à La Bastide :



Les travaux de réalisation d'une station d'épuration et d'un réseau séparé de collecte des eaux usées à la Bastide seront réalisés en 2019 en partenariat avec la communauté d'agglomération du Puy-en-Velay.

Ils s'accompagneront de l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques.

La consultation des entreprises pour la réalisation des travaux sera lancée prochainement.

- Réalisation d'un columbarium :

Initialement prévu en 2018, la construction d'un columbarium dans le cimetière communal sera réalisée en 2019. La pierre utilisée est l'arkose de Blavozy, pierre qui se rapproche le plus de celles de l'église voisine.

Ce columbarium sera constitué de douze cases avec, pour chacune, une niche située à côté afin de pouvoir déposer des fleurs. Une stèle avec un jardin du souvenir sera également réalisée.

- Réalisation d'un ponton en bordure de *l'Ance du Sud* pour amarrer les embarcations et développement d'activités nautiques :

Les travaux devaient se réaliser en 2018. Malheureusement, le niveau d'eau de l'Ance du Sud, puis un problème technique dans le fonctionnement du barrage ont fait que celui-ci est resté toujours à une côte élevée, nous empêchant de réaliser l'enrochement nécessaire pour installer ce ponton.

- Installation d'un volet électrique sur la piscine du complexe touristique :

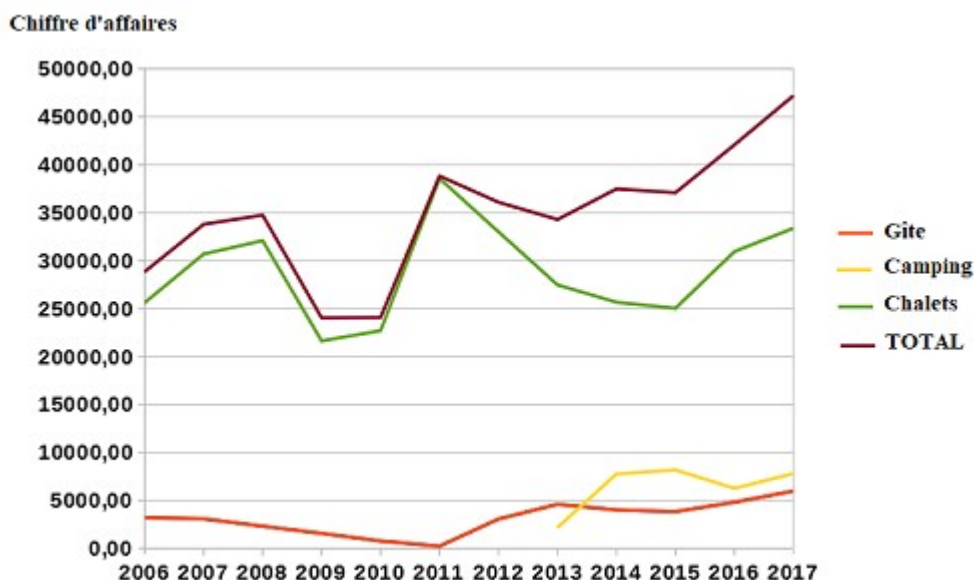
La bâche d'hivernage de la piscine du complexe touristique était arrivée en fin de vie. Plutôt que la remplacer par un bâche identique, l'équipe municipale a préféré faire équiper la piscine d'un volet roulant électrique qui servira de bâche d'hivernage mais aussi de bâche d'été. Il sera installé début 2019.

- Remplacement de menuiseries de bâtiments communaux :

Les menuiseries de la mairie, de la salle culturelle, du gîte communal, du garage de la maison Feminier sont anciennes et doivent être remplacées. Le conseil municipal prévoit de faire réaliser le remplacement de ces menuiseries, ce qui permettra également d'apporter une meilleure isolation.

D'autres travaux sont envisagés : la réalisation du revêtement de la piste menant à Varennes, la réfection de la voie menant au Moulas, la réfection de la voie à l'intérieur du camping, la réalisation de la cour de la maison des associations, la réfection de la cour de l'école et du terrain multi-sports. La salle culturelle nécessite aussi des travaux. Tout ne pourra pas se faire en 2019. Le calendrier de ces réalisations sera défini en fonction des subventions obtenues.

Evolution du chiffre d'affaires du complexe touristique « Les Fauvettes » depuis 2006 :



PS : Jusqu'en 2013, le chiffre d'affaires du camping est compris dans celui des chalets

En moyenne et en arrondissant, le chiffre d'affaires annuel est passé 27 000 € à 47 000 € entre 2006 et 2017. Dans le même temps, le complexe touristique est monté en gamme : les chalets ont été labellisés 3 clés vacances et le camping est passé de 2 étoiles à 3 étoiles.

Nous restons toujours disponibles pour mettre en œuvre tous les projets qui peuvent contribuer au développement de notre commune et au bien-être de ses habitants. Nous vous rappelons que la mairie est ouverte les mardis et jeudis de 9h00 à 12h00 et les samedis de 10h30 à 12h00.

Nous vous souhaitons à tous une bonne et heureuse année 2019.

L'équipe municipale

Nouveaux arrivants sur la commune:

De nouvelles personnes sont venues s'installer en résidence principale dans notre commune:

A la Baraque du Chaumas :

Frédéric THIOULOUSE

Au bourg :

Brigitte et Patrick ARNOUX
Véronique DUMORT

ÉTAT CIVIL 2018

Décès:

Noémie CHARBONNIER, le 02 avril 2018
Antonia GIRAL, le 17 août 2018
Marie-Louise CHAUSSE, le 21 septembre 2018
Gabrielle DOMAISON, le 09 novembre 2018

Mariage :

Cindy ENJELVIN et Damien MONTAVI, le 04 août 2018

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2019

Dates connues fin 2018

Janvier:

Dimanche 13 : Loto du FJEP

Juin :

Samedi 15 : Randonnée gourmande

Samedi 22 : Feu de l'amitié de la BRA

Juillet :

Mercredi 17 : Concours de pétanque de la BRA

Samedi 27 : Fête du pain du club Val d'Ance

Août :

Lundi 12 : Concours de pétanque du FJEP

Mardi 13 : Super Loto de la BRA (30 ans de la BRA)

Jeudi 15 : Fête patronale

Jeudi 22 : Concours de pétanque de la BRA

Novembre :

Samedi 16 : Repas intergénérationnel du FJEP et du club Val d'Ance

Tous les vendredis : cartes (tarot ou belote) à partir de 20h00

A partir du 15 juin et jusqu'à fin août pétanque tous les vendredis à partir de 20h00.